

Compte rendu de la réunion entre la Mairie et les Associations de parents d'élèves de l'école de Mondétour le 2 octobre 2015

Présents :

FCPE : Alice Aleon, Jérôme Boyer, Marjorie Cariou, Nathalie Feiguel, Vincent Rivoirard,

GIPO : Benoit Nuncq, Sabine Ouhayoun

Mairie : Elisabeth Delamoye (adjointe au périscolaire), Didier Missenard (adjoint aux affaires scolaires et petite enfance)

1. Sécurisation du carrefour rue Bellevue / Avenue de Montjay

Suite à l'accident causé par un véhicule qui a renversé une petite fille début septembre à l'intersection rue des Bellevue / Avenue de Montjay, la discussion s'engage sur la proposition de la pose d'un miroir sur le poteau du carrefour.

2 petits films réalisés par les RPE sont diffusés lors de cette réunion. Ces films montrent la dangerosité du carrefour : manque de visibilité des automobilistes, manque de visibilité des piétons qui traversent, limitation de la vitesse à 30 Km/H non respectée par certains automobilistes visiblement très pressés...

Autres alternatives à la pose d'un miroir :

- ralentisseur (mais pas des ralentisseurs de type coussins berlinois car trop dangereux pour les 2 roues),
- renfort de la signalisation (panneau clignotant "école"),
- détournement du flux piétonnier via des barrières de contraintes (à condition de laisser un passage suffisant pour les poussettes),
- rehaussement et élargissement du trottoir
- signalétique de style "silhouette noire" pour rappel à la prudence.....

La solution de feux tricolores ne semble pas une bonne solution, car cela inciterait les automobilistes à rouler encore plus vite lorsque le feu est vert, et cela irait au détriment de la fluidité de la circulation dans une zone vite saturée le matin.

Les RPE rappellent qu'ils avaient alerté les représentants mairie lors du dernier conseil d'école. Les RPE seront contactés par Stanislas Halphen, adjoint à l'urbanisme, pour une visite sur place avec les services techniques de la mairie. Les RPE attendent également des réponses pour le prochain conseil d'école. Une lettre commune pourrait être rédigée pour alerter les conducteurs et les piétons sur la dangerosité du carrefour. A l'initiative de la mairie, cette action aurait plus de portée. La visibilité est aussi réduite en raison des voitures qui se garent sur les trottoirs, les RPE demandent si des verbalisations ne pourraient pas avoir lieu.

2. Sécurité aux abords de l'école :

Les RPE discutent du renforcement du dispositif de sécurité aux abords de l'école (traversée des enfants) lors des entrées et sorties, en particulier sur le carrefour rue Bellevue et avenue de Montjay (dispositif déjà mis en place devant l'école). Les RPE demandent si la fiche de poste du gardien, du personnel de l'accueil du matin ou du personnel municipal ne pourrait pas être modifiée pour que ces derniers puissent assurer la sécurité des enfants à l'entrée de l'école. E. Delamoye et D. Missenard vont se renseigner.

3. Elagage des arbres

Suite à un diagnostic réalisé l'année dernière par une société mandatée par la mairie, un élagage des arbres a été réalisé cet été.

Les RPE sont sceptiques quant à la qualité de l'élagage qui a été réalisé, en particulier concernant les arbres donnant sur la cour de l'école élémentaire sous lesquels les enfants s'abritent lorsqu'il fait chaud. L'année dernière, avant l'élagage, une grosse branche d'arbre était tombée dans la cour en pleine récréation (au niveau du garage à vélo), en ne faisant aucun blessé heureusement. Le responsable mairie est aussi S. Halphen. Une visite sur place est demandée par les RPE.

4. Commande de la table de tri

E. Delamoye précise qu'elle n'a pas reçu cette demande de la part de M. Farré. E. Delamoye va voir précisément en quoi consiste cette demande auprès de M. Farré. La mairie, et en particulier E. Delamoye, est favorable à ce projet, qui va dans le sens de la lutte contre le gaspillage alimentaire et du recyclage.

5. Questions diverses

- Suivi des rythmes scolaires : E. Delamoye annonce que des conseils périscolaires sur le suivi des rythmes scolaires auront lieu. Il y a aura des conseils maternels d'un côté, et élémentaires de l'autre, les problématiques étant différentes. Ces conseils seront communs à toutes les écoles d'Orsay (1 représentant / Fédération / école) et rassembleront les différents interlocuteurs (RPE, coordinateurs/animateurs, ATSEM, enseignants ...etc). Ces conseils auront un thème. Date envisagée : fin novembre, début décembre

- Commission des menus : La prochaine commission des menus aura lieu le 3 décembre à 18h15 à l'école du Centre. E. Delamoye s'interroge sur la pérennisation de ces commissions des menus, où les enseignants sont absents, et où les parents sont très peu présents. Ces commissions des menus pourraient être regroupées avec les conseils périscolaires.